ses clients, tiré un coup de revolver pour attirer la police qui intervint et mena l'enquête contre Bénit et Vanhaesbrouck inculpés aujourd'hui de coups. Ils encourent, Bénit dix jours d'emprisonnement, et Vanhaesebrouck quinze jours, mais ils bénéficient tous deux de la loi Bérenger.

AVIS AUX VOYAGEURS. — Un marchand de volailles qui ayant à faire engistrer cinquante kilog. de bagages s'était servi du billet d'un autre voyageur pour ne payer que dix centimes, se trouve sous le coup d'une contravention à la police des chemins de fer. V... se voit infliger une amende de seize francs et à payer à la Compagnie vingt-cinq centimes à titre de dommages-intérêts : l'affichage du jugement est en outre ordonnée.

UNE RIXE qui avait eu lieu à Roubaix avait abouti à la citation devant le tribunal correctionnel de Verriest, Edouard, Léopold Vanboxelaire et Eugène Rombaut. Ce dernier quoique non comparaissant pas est acquitté après les explications du plaignant M. Rysmans. La cause est disjointe à l'égard de Verriest ; quant à Vanboxelaere il est condamné à seize francs d'amende.

OPPOSITION A UN JUGEMENT de trois mois d'emprisonnement pour adultère avait été faite par Mme Marie D... qui fait encore défaut de nouveau et à ainsi sa peine confirmée.

UN DRAME CONJUGAL qui s'était passé à Lille le 30 janvier dernier sur le Pont Neuf avait son dénouement devant le tribunal à l'audience de samedi après-midi. Un ancien employé de la manufacture des tabacs avait tiré plusieurs coups de revolver sur sa femme qui avait été atteinte derrière la tête et après avoir été en danger pendant plusieurs jours est aujourd'hui rétablie et vient faire sa déposition. Après des débats assez longs le tribunal déclare Lacquemant coupable de coups avec guet-apens et préméditation et le condamne à trois ans d'emprisonnement et 50 francs d'amende.

MAITRE CONFORME.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'accident de vendredi soir à la gare de Lille

Roubaix, le 19 mars 1892.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

En réponse à l'article d'hier, concernant l'accident dont une femme a été victime, vendredi soir, en gare de Lille, je vous prie de bien vouloir publier cette rectification et vous en remercie d'avance.

Voici comment les faits se sont passés :

Ma femme se trouvait dans un compartiment du côté du quai de débarquement ; elle n'a donc pu descendre de l'autre côté : c'est-à-dire à contre-voie.

Le temps qui s'est écoulé entre le moment où elle s'est levée de la banquette et celui où elle est tombée, a été tellement court, qu'il est matériellement impossible qu'elle ait ouvert la portière. Celle-ci, du reste, n'a jamais été fermée. Ou, pour mieux m'exprimer, selon ce qui m'a été déclaré par plusieurs témoins qui se trouvaient à ses côtés, la portière était fermée mais la fermeture de sûreté n'était pas faite.

Un voyageur était descendu à la gare de Croix, avait repoussé la portière, mais sans la fermer, aucun employé n'était non plus venu la fermer ; de sorte qu'il a suffi du moindre choc pour que la portière s'ouvrit, et, par cela même, précipitât dehors la personne qui se trouvait contre.

Du reste, pour bien établir toutes les responsabilités, je prie toutes les personnes qui ont été témoins de l'accident, et principalement celles qui se trouvaient dans le même compartiment, de bien vouloir envoyer à mon adresse (Dutilly, Brasserie Jacquard, place de la Gare, Roubaix) leurs noms et adresse. Je les en remercie d'avance.

Comptant, Monsieur le directeur, sur votre bienveillance habituelle, je vous prie d'agréer mes bien sincères remerciements.

DUTILLY LOTIGIER.

PETITE CORRESPONDANCE

R. S. — Non, vous n'aurez pas le droit de vous faire rayer. Votre mère étant née en France, vous êtes Français, sans faculté de répudiation de cette qualité (Arrêté de la Cour de Cassation du 7 décembre 1891). Aucune démarche à faire.

Un lecteur assidu. — L'adresse particulière est 33, rue de Caudiran, Bordeaux.

LES COMBATS DE COQS

Les concours d'aujourd'hui. — Grand concours international de coqs chez M. Fleury Florin, rue du Vieil-Abreuvoir. 36 sociétés prendront part à ce concours. La mise au parc aura lieu à 4 h.

— Chez M. Edmond Mulliez, route de Lille à Croix, aura lieu l'attaque d'une partie de 100 fr. en 3 de 5 mort (aller et retour). La société des « Jeunes Gens et Cie » contre la société du « Noir Bonnet. » Le rendage de cette partie aura lieu le lundi de la Mi-Carême 28 courant.

— A la cantine du Fort, impasse Nabuchodonosor, une partie de coqs de barbarie de deux livres aura lieu contre un amateur. On y battra trois paires. La mise au parc aura lieu à 2 heures.

— Une partie de rendage aura lieu chez M. Lamblin, à Leers, au « Beau Bouquet », aux Trois-Ponts. L'enjeu est de 50 francs en 3 de 5 mort. Il y aura deux paires de plaisir à 10 francs. La mise au parc aura lieu à 4 heures.

— Une partie de rendage aura lieu chez M. Delbarre « Au Petit Wasquehal », contre Jean-Baptiste Coppens, à Flers-Breucq, pour 30 francs.

— Une partie de rendage pour coqs de barbarie aura lieu chez M. Oscar Savary, rue du Tilleul, contre Duporchelle, de la Croix-Blanche. L'enjeu est de 25 francs en 3 de 5 mort.

— Une partie de rendage aura lieu chez M. Achille Delcroix, angle des rues de Launoy et du Tilleul contre le « Petit Barbier. »

— Une partie d'attaque aura lieu chez M. Dutrieux, aux « Trois Couleurs », Planche Epinoy, Flers, contre les « Indomptables », de l'Hempenpont, Hem.

— Une partie de rendage aura lieu chez M. Dubois, au « Moulin de Briques », à Marcq-en-Barœul, contre M. Clovis Herman, du « Grand Roubaix » de Mouveaux.

— Une partie d'attaque aura lieu chez M. Calonne, à Roubaix, contre la société « La Redoutable » de Néchin. L'enjeu est de 50 fr. Il y aura également plusieurs paires de plaisir.

— Une partie de coqs de barbarie aura lieu chez M. E Delemarle, rue de Beaurewart, 132, contre la société de « Ma Campagne », en 3 de 5 morts pour 15 francs. On y battra 4 paires armés. La mise au parc aura lieu à 4 heures.

— Une partie de rendage pour barbaries aura lieu chez M. Gustave Belmère, rue du Tilleul, contre la société de chez Dambrun, de la rue de Tunis. L'enjeu est de 20 francs en 3 de 5 morts.

* *

— Lundi 21 mars, une partie de 500 francs en 3 de 5 mort, plus deux paires de plaisirs à 50 francs, organisée par le « Comité des Concours » contre la société « l'Elevage de la Drève » (Les bouchers de Tournai.) La mise au parc aura lieu à 4 heures.

— HEM. — La société établie chez M. Louis Dufermont, à l'auberge de la Place, organise pour le dimanche 10 avril un grand concours de coqs. Il y aura 795 francs de prix, répartis comme suit : 3 prix de 100 fr., 3 de 75 fr., 6 de 45 fr. Vingt-quatre sociétés y prendront part et la mise de chacune d'elle est fixée à 30 francs.

MOUVEAUX. — Dimanche 27 mars aura lieu une partie d'attaque chez M. Clovis Herman, au Grand Roubaix, à Mouveaux, contre M. Bolin de la gare des Francs, Tourcoing.

FLERS. — Dimanche 27 mars, une partie de rendage aura lieu chez M. Jules Carrette, au Breucq, contre Bacq de Wasquehal. L'enjeu est de 100 francs en 3 de 5 morts.

— Un grand concours aura lieu le dimanche 24 avril, chez M. René Desmettre, cabaretier à la « Ville de Roubaix », organisé par la société des « Amis-Réunis ». Il y aura 300 francs de prix, répartis en quatre prix de 50 francs et quatre prix de 25 francs. Chaque société participant au concours devra miser une mise de 15 francs.

— La société établie chez M. Alexandre Sysnave cabaretier à « la Taverne », à Flers, organise pour le dimanche 1er mai un grand concours de coqs. Il y aura 225 francs de prix répartis comme suit : 3 prix de 50 francs ; 3 prix de 25 francs. Douze sociétés y prendront part et la mise de chacune est fixée à 15 francs.

AVIS. — Les sociétés de coqueleurs de Roubaix et des communes voisines, qui ont des parties engagées sont priées de vouloir bien nous en informer, par un avis mis sous enveloppe et portant cette inscription : *Les Combats de coqs.* Nous les prions également d'envoyer les résultats le soir même, pour qu'ils puissent être publiés dans le numéro du lendemain matin.

NORD

Les vols dans les églises. — Les malfaiteurs qui opèrent dans les églises continuent leurs exploits avec une audace sans égale.

Pour la deuxième fois, les églises de Denain et de Wavrechain-sous-Denain ont reçu leur visite. Dans l'une et dans l'autre après avoir fracturé la porte d'entrée, ils ont fracturé les troncs et enlevé les quelques sous qu'ils contenaient. Leur butin a été fort maigre.

Troubles à La Gorgue Estaires. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'une grève s'était déclarée parmi les ouvriers du tissage de MM. Delahaye-Honnart et Bloëme, à La Gorgue, près d'Estaires.

Les ouvriers demandaient une augmentation de salaires, et, après d'assez longues négociations, les patrons avaient accepté les tarifs qui leur étaient proposés. Cela se passait dimanche.

Mercredi matin, les ouvriers ont exigé un engagement écrit des patrons. Ceux-ci ayant refusé, mercredi soir les ouvriers de l'usine et leurs camarades, au nombre de 300, manifestèrent bruyamment devant la fabrique.

Jeudi soir, le nombre des manifestants s'élevait à deux mille, la plupart venus des fabriques des environs. Les ouvriers envahirent la rue en poussant des cris de menace à l'adresse des patrons : « Il faut les brûler ! Il faut les pendre ! Il faut les tuer ! »

La gendarmerie d'Hazebrouck, prévenue, avait organisé un service d'ordre. Neuf gendarmes à cheval et neuf gendarmes à pied, commandés par le lieutenant Bailleul, ont réussi à calmer la foule, qui s'est enfin dispersée. Aucune arrestation n'a été opérée.

Vendredi, à deux heures, la grève était terminée, les patrons ayant, par déclaration écrite, accepté les conditions qu'ils avaient approuvées verbalement.

Arrestation d'un incendiaire à Saint-Aubert. — A la suite d'une enquête ouverte par le parquet de Cambrai, le sieur Pierre-André Lave, âgé de 61 ans, a été arrêté sous l'inculpation d'incendie volontaire.

PAS-DE-CALAIS

Un accident mortel s'est produit vendredi à Ningles. Un conducteur de train, M. Caron, a eu les deux jambes coupées par les roues d'un wagon, sous lequel il était tombé. Il a succombé à ses blessures.

BELGIQUE

Herseaux. — *Un accident.* — Vendredi, vers cinq heures du soir, près de l'estaminet Snouck-Hespel, le domestique de M. Jean Hollebecq, négociant en farine à Mouscron, est tombé de son chariot pendant qu'il était en marche, et s'est fait une profonde blessure près de l'œil. Le docteur Mahieu, appelé aussitôt, l'a fait transporter d'urgence à son domicile à Mouscron.

Tournai. — *Mort asphyxié.* — Vendredi, dans la matinée, des ouvriers travaillant au four à chaux « du Coucou » à Vaulx, trouvèrent étendu sur la couche de chaux, le cadavre d'un nommé L. Hellier, maçon, âgé de 54 ans et demeurant à St-Maur. La mort remontait à plusieurs heures. L. Hellier était sans travail depuis samedi dernier. On suppose, que s'étant attardé dans ses courses, le malheureux garçon dont les facultés mentales n'étaient pas bien développées, aura eu la fâcheuse idée de se reposer au dessus des fours, ne se doutant pas que la mort l'attendait.

Tribunal correctionnel de Tournai. — *Audience du 19 Mars 1892.* — Présidence de Me Bonnet, vice-président. M. Jacquin occupe le siège du ministère public.

Une calomnie. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Chaval de Calonne : ce garçon était inculpé d'avoir calomnié l'honorable bourgmestre de cette commune. Il est condamné à 8 jours de prison et 25 francs d'amende. Chaval bénéficie de la loi sur la libération conditionnelle.

— *Faux.* — Dans le courant de juillet et d'août de 1891, le percepteur des postes de Renaix, s'apercevait que plusieurs lettres venant d'Anvaing étaient affranchies de timbres annulés ; il fit part de sa découverte au percepteur d'Anvaing. Celui-ci remarqua que les lettres en cause provenaient toutes de la boite de Saint-Sauveur. Le facteur chargé de ce service fut naturellement soupçonné d'être l'auteur du méfait, et, sur un rapport de M. le contrôleur des postes, fut révoqué malgré ses dénégations énergiques.

Les facteurs, leur tournée finie, obliteraient eux-mêmes les lettres qui leur étaient confiées : on supposait donc que Batquin, c'est le nom de l'inculpé, sa tournée finie, rentrait chez lui et là substituait des timbres de rebut aux timbres frais apposés sur les lettres puis rentrait au bureau et les oblitérait. On n'a que des suppositions, rien de plus.

La justice saisie de l'affaire, poursuivit le facteur indélicat. Celui-ci est défendu par Me Leduc.

Après une réplique du ministère public, Botquin est condamné à 3 peines de 26 francs et aux frais.

Une importante arrestation à Saint Gilles. — La police de Saint-Gilles a arrêté samedi après-midi, en vertu d'une demande d'extradition du gouvernement français, un individu prévenu de détournements considérables au préjudice de son patron, un industriel établi avenue de Saxe à Paris, qui s'est, paraît-il, donné la mort à la suite de ce vol.

L'individu arrêté à Bruxelles avait habité Lille pendant quelque temps et y avait commis également quelques escroqueries.

Essais de lâchers de pigeons en Allemagne. — Les nouveaux tarifs français imposent les pigeons voyageurs d'une taxe d'entrée de 7 à 8 centimes. Les « coléoux » belges font lâcher, bon an mal an, deux millions de pigeons en France ; l'impôt à payer s'élèverait donc à 150 000 fr. On essaye en conséquence de changer l'itinéraire des concours de pigeons et de faire les lâchers en Allemagne.

Des essais ont eu lieu dernièrement : la société « l'Hirondelle » à Liège, a expédié vingt-sept paniers de huit cents pigeons à la station de Dolhain, route d'Allemagne.

Le résultat a été mauvais ; cette gare, enchassée dans les rochers, se prêtait d'ailleurs très mal à cette expérience.

Il faudra que l'on cherche une autre gare pour renouveler les essais.

La catastrophe d'Anderlues. — A Anderlues, on craint que l'incendie ne se déclare au puits d'extraction. Des mesures destinées à éviter des complications vont être prises.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 mars.* — Clémence Essen, rue des Anges, 36. — Floris Tiberghien, rue de France, cour Kint, 9. — Charles Bebruyn, rue du Fontenoy, cour Fentaine, 2. — Pauline Debarge, rue des Parvenus, 79. — Gaston Poppe, rue des Filatures, cour Scotet, 25. — Edmond Cunin, Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Henri Henques, 23 ans, mécanicien, rue de l'Ouest, 17, et Irma Hainaut, 26 ans, couturière, rue de Rome, 95. — Henri Vantroyen, 25 ans, soldat tailleur commissionné à Mourmelon le-Grand, et Virginie Verheytesonne, 27 ans, servante, à Roubaix. — Alexandre Leclercq, 37 ans, menuisier, à Tourcoing et Lucie Bonte, 29 ans, bobineuse, rue Archimède, 45. — *Déclarations de décès du 19 mars.* — Clémentine Bonte, 2 ans, rue de l'Alma, 208. — Irène Gaudfrin, 1 an, rue des Arts, impasse Mozart, 8. — Hélène Bonte, 2 mois, rue Rossini, 30. — Fernand Marecaux, 4 mois, rue de l'Epeule, cour Delobelle, 13. — Henri Hellitson, 6 mois, rue Meyerbeer, 69. — Jeanne Devriese, 3 ans, rue de l'Alma, 254. — Henriette Hubaut, 54 ans, rue de Choiseul, fort Mulliez, 265. — Delgrange, présenté sans vie, ruelle du Ballon, cour Mahieu, 1. — Louis Brouchette, 59 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 63. — Catherine Gilardone, 61 ans, Grande-Rue, 2-4.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

19 MARS 1871

CHANZY

Ce jour-là parut à l'officiel une proclamation signée de ceux des ministres qui étaient encore présents à Paris, et où les citoyens étaient invités à se rallier au Gouvernement s'ils ne voulaient prendre la responsabilité des assassinats et des ruines que l'insurrection triomphante allait accumuler ; on ne put même pas l'afficher, et les quelques gardes nationaux qui essayèrent d'y répondre, ne trouvant ni ordre, ni direction, furent réduits à rentrer chez eux.

En revanche les murs se couvrirent d'une proclamation du comité central, révélant à Paris étonné les noms obscurs de ses nouveaux maîtres, annonçant qu'il était prêt à remettre le pouvoir à la nouvelle municipalité qui serait élue dans trois jours, et qu'il était dès à présent « fermement résolu à faire respecter les préliminaires de paix » dont il avait précédemment, un mois auparavant, pris prétexte pour fédérer la garde nationale au nom de la patrie mutilée.

Puis le comité central alla tenir sa première séance à l'hôtel de ville, abolit l'état de siège, mit la main sur les caisses municipales et décida de recourir à la Banque pour se procurer les ressources indispensables aux exigences quotidiennes ; celle-ci avait pu arrêter à temps un train qui, la veille, était en route pour lui amener de Brest 25 millions en numéraire ; le dévouement d'un employé avait pu aussi faire disparaître de l'Assistance publique les 3 millions qui s'y trouvaient.

Le soir, vers cinq heures, une foule hurlante amenait à la prison de la Santé deux généraux qui venaient d'être arrêtés à la gare, le premier en arrivant, le second en partant, c'étaient Chanzy et Langourion, accompagnés du capitaine de Nazelles et du lieutenant Gaudin de Villaine, impassibles sous les coups et les insultes dont on les accablait ; elle voulait les exterminer tout de suite, sans plus attendre, sans même savoir leurs noms, les traitant de capitulards, de traîtres, et hurlant la mort.

Deux communards, Léo Meiller et Sérizier (le futur assassin des Dominicains) faisaient les efforts les plus désespérés pour les protéger, Chanzy avait à peine figure humaine quand il arriva à la grille, sans képi, les vêtements lacérés, la face tuméfiée par un coup de bâton ; il fut terrassé près de la porte d'entrée, un gardien put le saisir, le relever et l'entraîner dans sa loge, mais la porte fut aussitôt forcée et la prison envahie.

Le directeur Lefébure accourut et comprit aussitôt que le seul moyen de les sauver était de les incarcérer au plus tôt ; ce n'était point facile, car les fédérés les serraient de près et ne paraissaient pas disposés à les perdre de vue, il y parvint cependant, grâce au dévouement des gardiens qui, sur un signe, les saisirent brusquement et les jetèrent derrière une porte qu'ils refermèrent.

Poussant des cris de rage, la foule se disposait à l'enfoncer quand le directeur eut l'idée de dire à Sérizier que son éloquence seule pouvait faire évacuer la prison et assurer le salut des officiers auxquels il s'intéressait ; Sérizier flatté, joignit des poings et jurant comme un damné, lâcha une allocution entrecoupée de grands mots et décida enfin la foule à s'éloigner ; mais un bataillon de fédérés s'établit devant la prison pour en garder l'entrée, et mit des sentinelles en faction devant les cellules des prisonniers.

Lorsque le soir le général Cremer arriva avec un ordre de mise en liberté, signé du « général en chef » Lullier autorisé par le comité central, les fédérés consultés par leur chef refusèrent tout net d'obéir, et déclarèrent que Chanzy était un capitulard, et que, s'il sortait, ils le fusilleraient, force fut de garder les officiers pour éviter qu'ils fussent massacrés.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FLAMENCOURT-GILQUIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Rose COSTEUR, veuve de Monsieur Jules FLAMENCOURT, décédée à Roubaix, le 18 mars 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 20 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, fort Mulliez, 9.

Les amis et connaissances de la famille QUAGHEBEUR-ORTIO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Elise ORTIO, épouse de M. Charles QUAGHEBEUR, décédée à Roubaix, le 17 mars 1892, dans sa 59e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 20 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 136.

Les amis et connaissances de la famille CABY-LEMAHIEU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph CABY, décédé à Mérignies, le 17 mars 1892, dans sa 65e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi, Service et Funérailles qui auront lieu le lundi 21 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Mérignies. L'assemblée à la maison mortuaire. — Un Obit Solennel sera célébré en ladite église le mardi 26 avril, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille DEVRYSSE-ESCOLAS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Jeanne-Charlotte DEVRYSSE, décédée à Roubaix, le 18 mars 1892, à l'âge de 3 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le diamnche 20 courant, à 3 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Alma, 254.

Les amis et connaissances de la famille BONTE-LORTHIOIR qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Clémentine BONTE, décédée à Roubaix, le 19 mars 1892, à l'âge de 2 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et, de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange solennels, qui auront lieu le lundi 21 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Alma, 208.

Les amis et connaissances de la famille BAELDE-BEUNEKEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Mélanie-Sophie BEUNEKEN, épouse de M. Jean BAELDE, décédée à Lille, le 18 mars 1892, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 21 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Vincent de Paul, à Lille. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Monge, cité Baster, 18, à 8 h. 1/4.

Les amis et connaissances de la famille MALLEZ-WYSEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Ursule WYSEUR, veuve de M. Auguste MALLEZ, décédée à Roubaix, le 18 mars 1892, dans sa 7e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 21 courant, à 9 heures 1/2, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 85.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 21 mars 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Jean-Charles SCRÉPEL, président du Conseil de fabrique de la paroisse St-Martin, veuf de Dame Cécile Aline FLORIN, pieusement décédé à Roubaix, le 2 mars 1891, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Mouveaux, le lundi 21 mars 1892, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Irma-Rosalie-Joseph DHALLUIN, épouse de M. Jean-Baptiste LEPERS, décédée à Roubaix, le 11 mars 1891, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église St-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 21 mars 1892, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Adeline-Virginie-Irma HERBAUT, veuve de M. Hector VANDEBEULQUE, décédée à Roubaix, le 19 février 1892, dans sa 52e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 21 mars 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joseph DESMUL, veuve en premières noces de M. Jean CUVELIER, et en secondes noces de M. Jean-Louis LEPERS, décédée à Roubaix, le 18 mars 1891, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit anniversaire de 1re classe sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le lundi 21 mars 1892, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Marie Joseph COURTOIS, pieusement décédé à Tourcoing, le 20 mars 1871, dans sa 19e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église St-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 21 mars 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Emilie-Catherine BRAU, épouse de Monsieur Eugène LAMBERT, décédée à Roubaix, le 12 février 1892, dans sa 51e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 21 mars 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alexandrine DUBUS, épouse de M. Joseph LIETART, décédée à Roubaix, le 7 février 1892, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 21 mars 1892, à 8 h. 1/2 pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Joseph GEORGE ébéniste en chaises, décédé à Roubaix, le 8 février 1892, dans sa 34e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 22 mars 1892, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph-Agapit WATTINNE, veuf de Dame Pauline-Hortense WATTINNE, décédé à Roubaix, le 17 mars 1889, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Mouveaux, le mardi 22 mars 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Modeste DEMAY, chevalier du Mérite agricole, président du Cercle Horticole de Roubaix, président du Groupe philanthropique, administrateur du Bureau de Bienfaisance de la commune de Mouveaux, pieusement décédé à Mouveaux, le 19 février 1892, dans sa cinquante et unième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église St-Martin, à Roubaix, le mardi 22 mars 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine Françoise WACRENIER, veuve de M. Henri DUSSAUSSOIS, décédée à Roubaix, le 27 février 1892, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le mardi 22 mars 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Désiré DUVIVIER, veuf en premières noces de Dame Marie SURMONT et en secondes noces de Dame Virginie HAUGUET décédé à Roubaix, le 17 février 1892, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie H. Le Soudier met en vente le second volume des **Mémoires du Maréchal de Moltke**, contenant les *Lettres à sa mère et à ses frères Adolphe et Louis de Moltke.* (1 vol. gr. in-8, 10 f.,

Dans le premier volume, intitulé la *Guerre de 1870* et paru à la fin de 1891, nous l'avons vu, chef réel sinon nominal des armées allemandes, résumer à grands traits les opérations de la plus grande et de la plus terrible des guerres modernes. Dans le volume que nous avons sous les yeux et qui débute par les lettres qu'il écrivit à sa mère lors de son entrée dans la carrière militaire nous apprenons à connaître l'homme privé.

Les *Lettres à sa Mère* nous le montrent fils aimant et dévoué, alors que jeune lieutenant pauvre il essayait de trouver dans des travaux littéraires et historiques quelques ressources supplémentaires qui lui permissent de ne pas recourir trop fréquemment à la maigre bourse maternelle ; puis enfin, ce qu'il fut toute sa vie : grand voyageur, amateur de pittoresque et sachant décrire avec le même brio ses courses dans le *Reisengebirge*, ses excursions dans les forêts de Pologne, son séjour à Constantinople et ses voyages sur les rives du Bosphore ainsi que sur les côtes de l'Asie Mineure.

Dans les lettres à son frère Adolphe nous suivons pas à pas les évènements politiques dont l'Allemagne fut le théâtre depuis l'avènement de Frédéric Guillaume IV jusqu'à l'établissement du nouvel empire. Holsteinois de naissance il prend le plus vif intérêt à la question des duchés et officier prussien, il apprécie les évènements de la Révolution de 1848 en Allemagne à un point de vue peut-être exclusif mais où se relèvent dès lors les traits saillants de son caractère, la froide objectivité et le raisonnement en quelque sorte mathématique appliqué aux choses de la politique et de la guerre.

C'est là ce qui domine surtout dans les lettres écrites de septembre 1870 à mars 1871 de Ferrières et de Versailles et dans lesquelles il se montre au fond, tout aussi irrité contre les militaires allemands partisans de la guerre à outrance et voulant bombarder Paris à tout prix, que contre les hommes qui surent prolonger la résistance et lutter jusqu'au bout.

La troisième partie enfin, contenant les lettres à son frère Louis, nous révèlent un Moltke auquel on était loin de s'attendre, le Moltke poète, l'humoriste, l'amant passionné de la nature et de l'antiquité, le chasseur et le voyageur intrépide qui nous retrace en mainte page, dotée de Rome, du Rhin, de Gastein ou de Londres ses *impressions de touriste savant et de politique clairvoyant.*

Le Monde Illustré, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro du 19 mars 1892 : ce numéro est spécialement consacré à l'Armée Russe en campagne ; gravures : Piquet de gardes-frontières en observation aux environs de Wergbolowo. Dragon de Souma en tenue et harnachement de campagne. Les Pesselniki (chanteurs) d'un bataillon d'infanterie russe, en marche militaire. Poste de gardes-frontières (Pogranitshnoi Straj) (frontière allemande). Exercices de cosaques du Don. Sotnia s'engageant en fourrageurs sur une seule ligne. Tenue de campagne actuelle de l'armée russe (infanterie). Nouvelle tenue de campagne de l'infanterie russe. Capitaine d'état-major en reconnaissance, monté sur une bicyclette.

Sous-officier de tirailleurs finlandais en Sparkstetting. (Patins-traineau de cours). L'armée Russe en tenue de campagne : Infanterie, Artillerie et Cavalerie. Artillerie des Cosaques du Don : Pièce de la 19e batterie, en position. Relèvement d'un poste de troupes cantonnées près de la frontière d'Allemagne. Exercices des Cosaques du Don : Cavaliers sautant les obstacles ; Sotnia chargeant, déployée en ligne de bataille. « Djighitovka » (exercices de voltige) exécutées par les Cosaques du Don du 12e régiment, à Moscou. Nouveaux exercices de l'infanterie Russe. Fanfare d'un régiment de Dragons, en tenue de Campagne.

Portraits de l'Etats-Major Général, des commandans d'armée et commandants de corps d'armée.

Texte : *L'Armée Russe en Campagne*, par Dikouscha. *Le Courrier de Paris*, par Pierre Véron. *Chronique du Sport*, par Archiduc, etc., etc.

Ce numéro exceptionnel qui comporte 24 pages (texte et dessins) est vendu sans augmentation, au prix de 50 centimes.

Une des publications photographiques les plus importantes à signaler à l'attention des amateurs, c'est la **Tribune Photographique.** Sa rédaction très variée intéresse à la fois le débutant et l'amateur expérimenté ; elle se tient constamment au courant des progrès de la photographie et de ses applications dans le monde entier. Il paraît un numéro tous les quinze jours.

Abonnement : Un an 6 fr. — Un numéro spécimen est adressé gratuitement par la Librairie A. Jeandé, 16, rue Cassette, Paris. 30057

L'actualité se trouve largement représentée dans le numéro de l'**Univers illustré** du 19 mars 1892, par de très beaux dessins sur la catastrophe d'Anderlues et sur les attentats anarchistes du boulevard St Germain et de la caserne Lobeau. Signalons en outre une revue comique de Draner, une superbe gravure d'art, et la fin des illustrations de Gérardin pour la *Veillée de Vincennes*, d'Alfred de Vigny.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 19 mars. — Le double mouvement en sens inverse dont la bourse nous donne le spectacle depuis longtemps déjà doit avoir une limite. Les bonnes valeurs sont en effet parvenues à des niveaux que l'on ne dépasserait peut être pas sans danger et d'autre part les valeurs douteuses ont été ramenées à des prix qui ne semblent plus prêter le flanc à une très large dépréciation.

Il serait donc possible qu'il se produisit bientôt une modification sensible dans les dispositions actuelles.

Le 3 0/0 est à 96.20 le nouveau cote 96.10.

Le Crédit Foncier est à 1200. Les obligations foncières et communales bénéficient avec les obligations de chemins de fer des faveurs de l'épargne.

La Banque de Paris est à 640. On assure que cette institution a déjà liquidé une bonne partie de ses participations en Espagne.

La Société Générale est à 470. Les bénéfices du mois de février se sont élevés à la somme de 334,317 francs.

Le Crédit Lyonnais est à 762,50. Si la libération des actions était décidée, elle se ferait en partie avec les réserves.

Le Suez est ferme. Les actions de nos grands chemins de fer sont calmes.

Les achats sont toujours suivis sur les obligations des chemins de fer économiques.

Mauvaise semaine pour les fonds étrangers. L'Italien a fléchi un moment à 86.15 il reprend à 47.17 1/2. L'Extérieur est à 57 7/16. Le meilleur moyen d'arrêter la baisse serait d'entrer résolument dans la voie d'une politique financière toute différente de celle qu'a conseillée et suivie la Banque d'Espagne.

Le Portugais *est faible à 25 1/2 sur la nouvelle que le* gouvernement songerait à demander à ses créanciers de renoncer pendant une période de trois ans au paiement de tout intérêt.

Les fonds Russes qui étaient restés fermes ont été attaqués cette semaine.

Les fonds Ottomans sont toujours très bien tenus.

En Banque, les valeurs de cuivre sont en reprise. La Morena est à 115. Cette valeur n'étant traitée qu'au comptant, les porteurs n'ont pas à craindre les variations des valeurs de spéculation.

La part de Soufres Romains a continué son mouvement de hausse cette semaine, elle est à 195. On a de très bonnes nouvelles de l'exploitation.

Les affaires de la Compagnie des Phosphates de France paraissent menées très habilement et avec beaucoup de vigueur. C'est ce qui explique la faveur dont jouissent les titres de cette compagnie, appelés d'après les gens les plus compétents à atteindre bientôt de très hauts cours.

Ces titres depuis un mois ont gagné 25 à 565.

Nous avons annoncé l'ouverture de l'exploitation de la mine d'or Electra. Le moment est des plus opportun pour s'intéresser à cette affaire.

Rappelons que la Société Française, 22, place Vendome, à Paris, tient à la disposition de tous ceux qui lui en font la demande le dossier complet de l'affaire.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction des Artistes Réunis. — Bureaux à 6 h. ./. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 20 mars. — Au bénéfice de M. Claude, jeune premier, avec le concours de M. Marville, 1er ténor ; de Mlle Rahier, 1re chanteuse légère ; de M. Hillairet, grand 1er rôle des Nations. — SI J'ÉTAIS ROI, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Dennery et Brésil, musique de A. Adam. — LES 4 SERGENTS DE LA ROCHELLE, drame tiré des causes célèbres en 5 actes et 7 tableaux de MM. de Laboulaye et Jules. — Ordre du spectacle : 1. Les 4 Sergents ; 2. *Si j'étais Roi.* — Prix des places ordinaires.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. ./. — Dimanche 20 et lundi 21 mars. — Spectacle exceptionnel. Pour la 1re fois à Roubaix : LE VOYAGE DE SUZETTE, pièce à grand spectacle, opérette féérique en 3 actes et 11 tableaux, par MM. A. Duru et H. Chivot, musique Léon Vasseur. Mise en scène de Paris, réglée par M. D'Harcourt, metteur en scene. — Prix des places ordinaires.

ÉLECTRICITÉ
Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc
SECURITÉ ABSOLUE !!!
Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste
entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.
Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.
Serrures et Gâches électriques.
Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.
Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, en isées, etc.
Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.
Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.
S'adresser 16, Boulevard de Paris
ROUBAIX. 23241

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
53 récompenses dont 29 médailles d'or
Le seul Véritable ALCOOL de MENTHE c'est
L'ALCOOL de Menthe de **RICQLÈS**
Souverain contre les **Indigestions**, les **Maux d'estomac, de cœur, de tête**, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, *il réagit admirablement contre* **Rhumes, Refroidissements, Grippe.** Excellent aussi pr la toilette et les dents.
PRÉSERVATIF contre **L'INFLUENZA**
Fabrique à Lyon. — Maison à Paris, 41, rue Richer
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

Un prélat bien connu, qui donnait ses audiences après son déjeuner, avait dû les suspendre à cause de la lenteur de ses digestions, qui lui donnaient de la somnolence et rendaient difficiles la pensée et la parole. Préoccupé de cet état, son médecin lui conseilla l'usage des *Perles de Pepsine de Chapateaut* après les repas ; l'effet en fut merveilleux : immédiatement l'intelligence reprit toute son activité ; il put donner ses audiences sans fatigues et ses instructions avec la clarté remarquable qui lui est familière. 60654d

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêt. Dé ô de la fabrique **Théodore VÉRON.** Papiers de toutes qualités. **Désiré PECKRE** Tourcoing.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORE,** rue des Fabricants, 28.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 17 Mars

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.653.725.525 28
Effets échus hier à recevoir		71 491 61
Portefeuille de Paris Effets sur Paris		197 245.891 72
— Effets sur l'étranger		....
Portefeuille des succurs. : Effets sur place		365 626.352 ..
Avances sur lingots et monnaies à Paris		16 817.000 ..
— — — succursales		1.4.9.635 ..
Avances sur titres à Paris		135 366.961 61
— succursales		174 998 717 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000
Ex-banques départementales	(b)	2.980 750 14
Rentes disponibles		99.627.125 44
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		9.255.836 ..
Dépenses d'administration		1.690.336 59
Emploi de la réserve spéciale	(e)	9.907.444 16
Divers		109.760.938 35
		4.028.704.264 87

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002.313 54
Réserves immobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-Banques des départements	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	9.907.444 16
Billets au porteur en circulation		3.080.500.655 ..
Arrérages de valeurs transfér. ou déposées		13 078.297 47
Billets à ordre et récépissés		34.992.367 65
Comptes-courants du Trésor		174 380.268 59
Comptes-courants de Paris		393 845.587 53
— — des succursales		57.769.721 ..
Dividendes à payer		3.067 322 70
Effets non disponibles		....
Escomptes et intérêts divers		5 768.291 20
Réescompte du dernier semestre		1.636.237 48
Divers		37.180 068 43
		4.028.704.264 87

Décomposition de l'encaisse au 17 Mars

Or	1 393.401 829 83
Argent	1.265 323 695 45
	2.658.725 525 28

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 21 MARS 1892. — No 9

LA COMÉDIE DES CHAMPS

Par Charles D'HÉRICAULT

DEUXIÈME PARTIE

Un maire, un prétendant, un taureau, l'hiver et le bonheur

I

Pendant la première année

Nous quittâmes vivement le parc. Ils nous attendaient dans le salon.

Marthe, — je l'appelais ma cousine à haute voix, mais dans mon cœur, dans ce cœur qui faisait si souvent toc toc, elle était Marthe. — Marthe vit que Clothilde avait l'air triste. Elle voyait tout ce qui demandait une consolation, une caresse de cœur, un sûr et bon conseil. Elle l'embrassa avec plus de tendresse que d'habitude encore.

Elle me tendit la main avec le plaisir de ses adorables lèvres. Il était bien doux ce sourire et bien affectueux. Mais n'était-ce pas bien fraternel. Que voulais-je donc ? je n'en savais rien encore. Sa figure virginale ne quittait pas beaucoup mes pensées. Il me semblait qu'elle les élevait bien haut, bien haut, vers la poésie, à qui je n'avais guère songé jusqu'ici, et même plus haut encore, vers un idéal où je trouvais Dieu, à qui j'avais encore moins pensé. Je ne pouvais entendre parler d'elle sans une douce gêne, suivie d'une de ces rêveries détendues et pures comme les aspirations de la seizième année.

Je ne comprenais pas mieux les relations de Clothilde et de Jacques de Sains. Ils se traitaient avec la plus grande aisance, avec une apparente cordialité et pourtant ils sentaient évidemment un véritable éloignement l'un pour l'autre. J'eusse désiré qu'ils s'aimassent et je n'avais pas tardé à voir que c'était impossible. Charles était vif d'intellect et personnel. Il avait fait des études complètes et lisait sérieusement, pendant le temps que ne lui prenaient ni l'agriculture, ni la chasse, ni les réunions festinantes. Mais il avait la franchise un peu rude et, dans ses manières, une apparence rurale qu'il perdait seulement quand il était en cérémonie. Clothilde paraissait ne pouvoir lui pardonner ces deux défauts. Lui, il avait un vrai dédain pour cette cervelle légère, volontiers rebelle, et déraisonnable à plaisir.

J'avais pris pour lui un attachement inexprimable. Je l'avais trouvé envers moi toujours bon, serviable, souriant, ami sûr, compagnon agréable, voisin obligeant ; caressant pour les petites gens, sensible envers les pauvres, généreux par-dessus tout ; mais peu patient envers les sots, les impertinents et les prétentieux, d'une rage qui arrivait à une sorte de folie contre ceux qui abusaient de la faiblesse ou de la bonté d'autrui.

Pour me souhaiter, dit-il, la bienvenue dans le pays, il m'annonça une bonne nouvelle. Il y avait un sanglier dans mon bois de Sainte-Godeleine. Chasser un sanglier ! cela me parut seigneurial. Je dirai tout de suite que ce ne fut qu'au commencement de novembre qu'on put revoir ses brisées.

II

Un intermède de maire

Eh bien, nous fîmes buisson creux. Nous revînmes au logis, vers onze heures, de fort méchante humeur.

Quand nous entrâmes au Manoir, la cour de la ferme était grouillante. L'heure du dîner approchait. Tout le monde était rentré des champs. Une quarantaine de têtes curieuses se pressaient autour d'un groupe formé de deux gaillards et du maire tenant fermement par le bras un petit personnage, qui, du reste, ne faisait aucune résistance. Antoine Cochon était tête nue et il avait une longue écharpe étalée majestueusement par-dessus un vieux veston troué aux coudes. Il se tenait le nez en l'air, dans la cour, à vingt pas du perron. Du haut de ce perron, en face de la cuisine, Clairemonde, tenant une grande cuillère de bois, le haranguait. Au deuxième étage, à la fenêtre de la belle-voisine du grenier, Florimond, le bonnet de coton piquant sa houpette en avant d'un air guerrier, agitait d'une main un rasoir, de l'autre un blaireau dont il s'était barbouillé le visage. Il faisait écho aux paroles véhémentes de Clairemonde.

— Non, disait celle-ci, en agitant intrépidement sa cuillère à pot, vous ne ferez pas entrer ce scélérat dans ma maison, c'est moi qui le dis. Monsieur est à la chasse. On est allé chercher mamzelle. Si elle veut le faire entrer, c'est à elle cette maison, elle en a le droit. Mais ce brigand-là peut bien attendre dans la cour. Il n'est jamais entré ici que d'honnêtes gens.

Le seul paisible au milieu de cette scène, c'était le prisonnier, un petit homme très gros, couvert d'un manteau et dont un large chapeau rond couvrait une partie du visage.

— Mais, Clairemonde et toi maître Florimond, puisque je vous dis que c'est pour sauver la France, criait le maire.

— Je connais cette tournure-là, me dit Charles, tandis que Cochon continuait :

— Puisque je vous dis que c'est un espion, il l'avoue.

— Che tis pas, répondit le criminel d'une voix paisible, que che suis un esbion. Che veux rien tire tant que messier Hériel et la pelle matemoiselle Hériel sera pas là. Alors, che tirai tout. C'était Chopenhaver.

Clothilde venait d'arriver, escortée par Romanie qui, suivie par Argentine et Imelda, se plaça au premier rang des spectateurs, selon le droit qui appartient au sexe faible au milieu des foules les plus houleuses. Le cercle qui s'était ouvert pour laisser passer mademoiselle se referma. Nous eûmes grand peine à l'ouvrir pour arriver au centre.

En voyant Clothilde, Chopenhaver avait lestement retiré son manteau, puis son paletot, et il avait jeté son chapeau à terre. Puis, échappant à ses gardiens, il s'était précipité à deux genoux devant Clo et lui avait présenté une longue pancarte.

— Fous lire, pelle matemoiselle, la plus belle de l'himanité entièrement. Vous lire, pas graindre une insolence de fotre bauvre atorateur.

Je lui arrachai le papier des mains.

— Lire à haute voix, et traduire pour tous ces bécilles là, dont je me suis bien moqué, béciles de béciles, en leur tisant que che suis un esbion, quand che suis un atorateur de la peauté, la plis pelle peauté. Je lus donc :

SOUS-PRÉFECTURE DE HEIDELBERG.

« Sa Seigneurie le baron Welghemutz Traut, sous-préfet, déclare que le docteur Wolf Chopenhaver est un homme très estimé dans toute la province, aussi bien des hommes et des vieillards que des femmes, des veuves et des jeunes filles. Il est très savant. Sa famille est riche et considérée, alliée à plusieurs familles de petite noblesse, et il a une fortune considérable qui vient de sa tante Gottlieb et de Kochmuch l'ami de sa famille. Voici la liste de ses biens que nous pouvons certifier véritable. »

Suivait une liste de terres, maisons, argent placé et actions industrielles, dont le total constituait un revenu de 20,000 thalers.

Pendant que je lisais, la physionomie du galant prenait un air triomphant. Il clignait tendrement des yeux à Clothilde puis lançait des regards dédaigneux à la foule frémissante et au maire ébahi.

— Foici toute l'hisdoire. Depuis que matemoiselle m'a fait mettre en prison, che ne fais blus que benser à elle. Je suis gomme un vou. Alors, je suis retourné dans la ponne et pelle Allemagne et chai pris ce cerdificat. Che fiens temander fotre main en mariache. Je me suis moqué de ces béciles de Vrançais, en tisant que che suis un esbion, pour bouvoir vous foir et vous parler tevant démoins. Che suis pas un esbion. 20,000 marks de refenu.

Puis il se rejeta à deux genoux, et il cria plus fort que jamais.

— Fous tigne de defenir Brussienne.

Il passa dans l'esprit de Clo une idée que je déclare excellente. Elle mit la main à la poche de sa robe de chambre.

— Tu n'as pas un sou sur toi ? me dit-elle à voix basse.

Je n'avai pas un sol.

— Va donc me chercher mon porte-monnaie. J'ai dû le laisser dans la salle à manger.

Je grimpai lestement le perron. Je posai mon fusil près de la porte. J'entre, je cherche le porte-monnaie que je ne trouve pas.

Je suis rappelé sur le perron par des cris épouvantables. J'accours. Je joins mon cri, un cri d'angoisse endiablé, à ceux que j'entendais. Le spectacle était effrayant. Je ne vois aucune force humaine qui put arracher la pauvre Clothilde à la mort. Je saisis mon fusil. Mais j'étais un tireur novice. Je n'avais pas cette adresse dont parlent les romans de l'autre monde, où l'on voit des trappeurs enlever un insecte sur la tête d'un enfant, à balle, à 100 mètres, sans trembler aucunement. Moi je tremblais tellement que je ne pus même mettre mon fusil à l'épaule. Si j'allais atteindre la pauvre chérie. Les grosses gouttes de sueur ruisselaient sur mon visage. Ma gorge se serrait. Je revois cette horrible scène comme si j'y étais encore, et pendant des mois, bien souvent je me réveillai en sursaut, le front moite, la revoyant en rêve.

On connait la grande cour de la ferme, toute entourée de bâtiments, granges, écuries, bergeries, fermées par des portes à pan coupé ; au milieu un bosquet de gros arbres qui sert d'abri momentané aux chariots, entre le travail du matin et le travail de l'après-midi ; à droite de ce bosquet un pigeonnier, à gauche le large toit plat qui abrite l'orifice du puits. Entre ces deux bâtiments et le perron, un grand espace d'une cinquantaine de mètres sur une largeur de deux cents.

Cet espace qui, cinq minutes avant, servait de théâtre aux tendres exploits de Chopenhaver et qui était rempli par une quarantaine de personnages pétillants de curiosité, était presque vide. Une partie de l'assemblée avait grimpé sur un chariot à demi chargé de *fumier*, les autres sur une charrette. Le maire avait été saisi par Imalda et Romanie qui l'avaient entraîné derrière le tronc d'un gros chêne et qui le maintenaient devant elle en guise de bouclier. Chopenhavre avait grimpé péniblement sur le toit du puits, suivi par Argentine qui l'avait saisi au cou et qui le serrait dans des mouvements spasmodiques. Tous deux criaient comme des brûlés.

Un des petits vachers grimpait au pigeonnier, le reste avait cherché un refuge dans les étables, et l'on voyait au-dessus des demi-portes une vingtaine de visage haletants d'effroi.

Entre le bouquet d'arbres et la maison, quatre acteurs. A droite du pigeonnier un gros porc qui perdait tout son sang en poussant des hurlements déchirants ; à gauche la pauvre Clotilde étendue la face contre terre, évanouie. — J'apercevais les soubressauts de son gentil petit corps ; — sur ses épaules, le museau ronflant d'un taureau gigantesque aux cornes ensanglantées ; à cinq pas de là, Jacques qui accourait, le fusil à la main, la figure horriblement pâle et les yeux lançant des éclairs. Le taureau flairait le corps de Clothilde, pour savoir s'il était mort. Le voyant il releva son museau puis baissa ces cornes pour bercer la mignone.

Tout cela se détaille lentement, mais se faisait d'un seul mouvement vif qui ne dura pas une minute. C'est alors que je poussai un cri d'angoisse qui fut accompagné par cent clameurs de pitié.

Jacques arrivait sur l'animal. Il lui donna sur le museau un coup de pied qui le força à relever la tête. Quelques autres coups dans le flanc tournèrent contre l'homme la rage de l'animal au moment où celui-ci était penché sur Clothilde. S'il eut voulu le tuer alors, il avait un beau coup, qu'il ne devait plus retrouver. Mais il craignait que cette effroyable masse ne tombât sur la jeune fille et ne l'écrasât.

Sans posséder l'adresse américaine de ces trappeurs auprès desquels Guillaume Tell n'est qu'un tireur aux macarons, notre cousin était un adroit chasseur. Il tenait son fusil en joue, tout en reculant lentement, l'animal maintenant lancé ne se présentait plus bien.

Tout à coup, il s'arrêta. Jacques, dans sa course, lui avait fait faire un léger détour. Le taureau avait revu sur la gauche le corps étendu, revêtu de cette robe rouge qui avait sans doute excité sa colère. Il hésita une demi-minute à retourner vers cette première victime qu'il s'était promise. Jacques épaula cette fois d'une main ferme. Je vis son teint pâlir encore et ses lèvres se serrer... Le coup partit. Il visait à l'œil. Nos fusils étaient chargés pour le sanglier. Le taureau continua son chemin, après un moment d'hésitation... facile à comprendre. Jacques fit un saut de côté et lui envoya le second coup, une charge de chevrotines, presque à bout portant, au défaut de l'épaule, puis il recula. Tout cela encore se passa si rapidement, que ce fut à ce moment que je pus arriver à son secours.

(*A suivre.*) CH. D'HÉRICAULT.